



Saint-Germain
les-Corbeil

N°
33

LE SAINT GERMINOIS

TÉLÉTHON 2022

ORGANISÉ PAR LE CMJ

UN INCROYABLE T★LENT!

2^E
ÉDITION

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
À 20H30

ADULTE 5€
ENFANT 2€

SALLE DES FÊTES



SOIRÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Infos & inscriptions candidats : sport@sglc.fr

L'ACTU...



UN PEU D'URBANISME...
PAGE 4



DOSSIER SPÉCIAL
PAGES 16-18



**CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**
PAGE 20



ASSOCIATIONS
Actu
PAGES 26-29

RETOUR SUR ÉVÈNEMENT

2
Juill.

Samedi 2 juillet, Yann PÉTEL, Maire, et son équipe municipale ont inauguré le nouveau gymnase sportif, se substituant au gymnase RACOT, qui a fermé définitivement ses portes cet été.

De nombreuses personnalités étaient présentes à l'occasion de cet évènement, qui a rassemblé, autour de la municipalité, les financeurs, partenaires, associations et habitants.

Parmi les invités, M. MICHAËL D'ALMEIDA, coureur cycliste par équipes et du kilomètre, multiple vice-champion et champion de France, d'Europe et du Monde, était présent, dans la mesure où cet équipement portera désormais son nom. Ce fut un moment émouvant pour lui et ses proches, annonçant par la même occasion la fin de sa carrière.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a résumé les diverses étapes des travaux commencés, il y a plus de 4 ans. Il a remercié les différents financeurs qui ont permis la réalisation de ce superbe outil de travail à destination des associations et des scolaires de la commune : la Région (907 K €), le Département (320 K €) et l'agglomération Grand Paris Sud (215 K €), sans lesquels sa construction n'aurait pu être envisagée (coût de l'opération évalué à 2,4 M €uros HT).



De gauche à droite : Grégory BAUGÉ, cycliste, champion olympique, co-équipier et ami de Michaël D'Almeida ; Michel BISSON, président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud (GPS) ; Michaël D'ALMEIDA ; Yann PÉTEL, Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil, vice-président de GPS en charge des sports et conseiller départemental chargé des sports ; Faten HIDRI, Conseillère Régionale de la Région Ile de France ; le Sénateur Vincent DELAHAYE et Benoît KAPLAN, sous-Préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,

À cette occasion, pour mettre à l'honneur la richesse du territoire en matière de sport, la municipalité a proposé des animations en partenariat avec plusieurs associations (basket, badminton, GRS, twirling, ...), mettant en avant leur discipline dans le cadre de démonstrations, tout en les invitant à promouvoir leur activité et décliner leur palmarès.

Les différents invités présents ont par la suite pu visiter cet équipement qui propose :

- un espace multisports d'évolution avec gradins 250 places, avec des tracés élémentaires de jeux pour y autoriser plusieurs usages : basket, badminton, ...
- une salle d'activités de 150 m², confortant la pratique des sports de combat ou de la gymnastique.

Dans sa prise de parole, Monsieur le Maire a rappelé sa croyance aux valeurs du sport qui donnent à voir le meilleur de chacun et qui constituent l'expression même de la cohésion et du mieux vivre ensemble. Il a insisté sur le devoir de veiller au bon état de cet équipement, tout en précisant que l'aménagement extérieur du bâtiment n'est pas oublié, dans la mesure où les trois terrains sportifs devraient être prochainement réhabilités pour permettre notamment l'accueil de nouvelles disciplines sportives.



Le Mot du Maire

Chères Saint-Germinoises, Chers Saint-Germinoises,

La crise énergétique bat son plein dans un contexte difficile et exigeant où les subventions de l'Etat se raréfient, les besoins en terme d'investissement restant importants. L'inflation du prix des énergies, électricité, gaz comme essence, n'épargnera pas le budget de notre commune même si aujourd'hui, il semble difficile d'en chiffrer l'impact exact. Mais une chose est sûre alors que les recettes diminuent d'année en année, les dépenses augmentent inexorablement et pour partie sont externes au fonctionnement habituel de notre commune. Car au-delà des conséquences de la crise sanitaire comme de la crise énergétique, les transferts de compétence de l'Etat ne sont pas indolores, ce dernier faisant des économies sur le dos des collectivités qui ont su développer une gestion saine et excédentaire, en sachant rendre des comptes exacts et équilibrés.

Face à cette inflation énergétique, le mois d'octobre, plutôt doux, fut une aubaine alors que novembre risque de nous faire découvrir les affres de la saison froide. Nous allons donc devoir être plus sobres dans nos consommations.

Nous nous y étions déjà engagés grâce aux travaux d'isolation de nos écoles et poursuivons cet engagement par le maintien de températures raisonnables dans tous les bâtiments publics ; toutes nos réflexions s'attachent en permanence à intégrer cette nécessaire réduction.

Ainsi, les illuminations de Noël prévues pour début décembre, brilleront moins longtemps que les autres années pour cesser après la cérémonie des vœux mi-janvier. De précieuses lumières de Noël qui nous rappellent que les fêtes de fin d'année sont là pour apporter joie et bonheur aux enfants comme aux grands, si importants dans ces périodes de si forte tension.

Joie et bonheur autour des performances réalisées au profit du Téléthon
Joie et bonheur grâce à la magie du spectacle de Noël des enfants
Joie et bonheur entre les seniors lors du repas de Noël qui leur est consacré
Joie et bonheur grâce au retour de notre cérémonie des vœux

Le poète lyrique Persan HAFIZ disait « des amis, un flacon de vin, un coin parmi les fleurs.... je n'échangerai pas cette joie pour un monde, présent ou à venir. »
Alors fasse qu'au-delà des embûches que dresse la vie devant nous, nos ardeurs et notre énergie nous aident à combattre l'égoïsme de nos sociétés si nocif pour autrui en cultivant
Le bonheur des rencontres avec nos seniors

Le ravissement de ceux qui découvrent nos belles contrées lors des voyages organisés
L'enthousiasme des jeunes comme des moins jeunes à nettoyer notre environnement
La joie et la jubilation de nos jeunes lors des soirées de fin de cycle scolaire
Le ravissement de tous au contact de la musique comme de la culture
La vigueur et la vitalité de ceux pour qui le Sport est un art de vivre.
Les élus se joignent à moi pour vous souhaiter un bel Automne.

Votre dévoué

Yann Pétel,

Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil
Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud
Conseiller départemental, président délégué aux Sports - Département de L'ESSONNE

Directeur de la publication : Yann PÉTEL / Secrétariat de rédaction : service communication, Brigitte PÉTEL
Avec la collaboration de : Aline BADIÉ, Pierrette BINEAU, Marie-Laure DEGOUTTE, Jean-Marie GOUJON, Florence LE BELLEC, Yannick LE GOUELLEC, Brigitte PÉTEL, Cécile PODEVIN
Hôtel de Ville - 2, route de Lieusaint / Tél. : 01 69 89 70 70 / Courriel : contact@sglc.fr
Design : Brigitte PÉTEL / Impression : Willaume Egret / Papier : novatech satin demi-mat ISO 9001 Ecolabel CEE

Carnet de vie

Naissances

Chloé SAINT-JEVIN, née le 16/02/2022 – Lyah MÉREAUX, née le 22/02/2022 – Iris COUSINOU, née le 24/03/2022 –
Loann MONTRIGAUD, né le 24/03/2022 – Mahé LIM, né le 23/04/2022 – Souleymane FRADI, né le 19/05/2022 – Gabriel BIDAULT GHYLLEBERT,
né le 13/06/2022 – Evan NGO, né le 28/07/2022 – Heavenly RABEHI, née le 04/08/2022 – Théo VINCENT, né le 14/08/2022

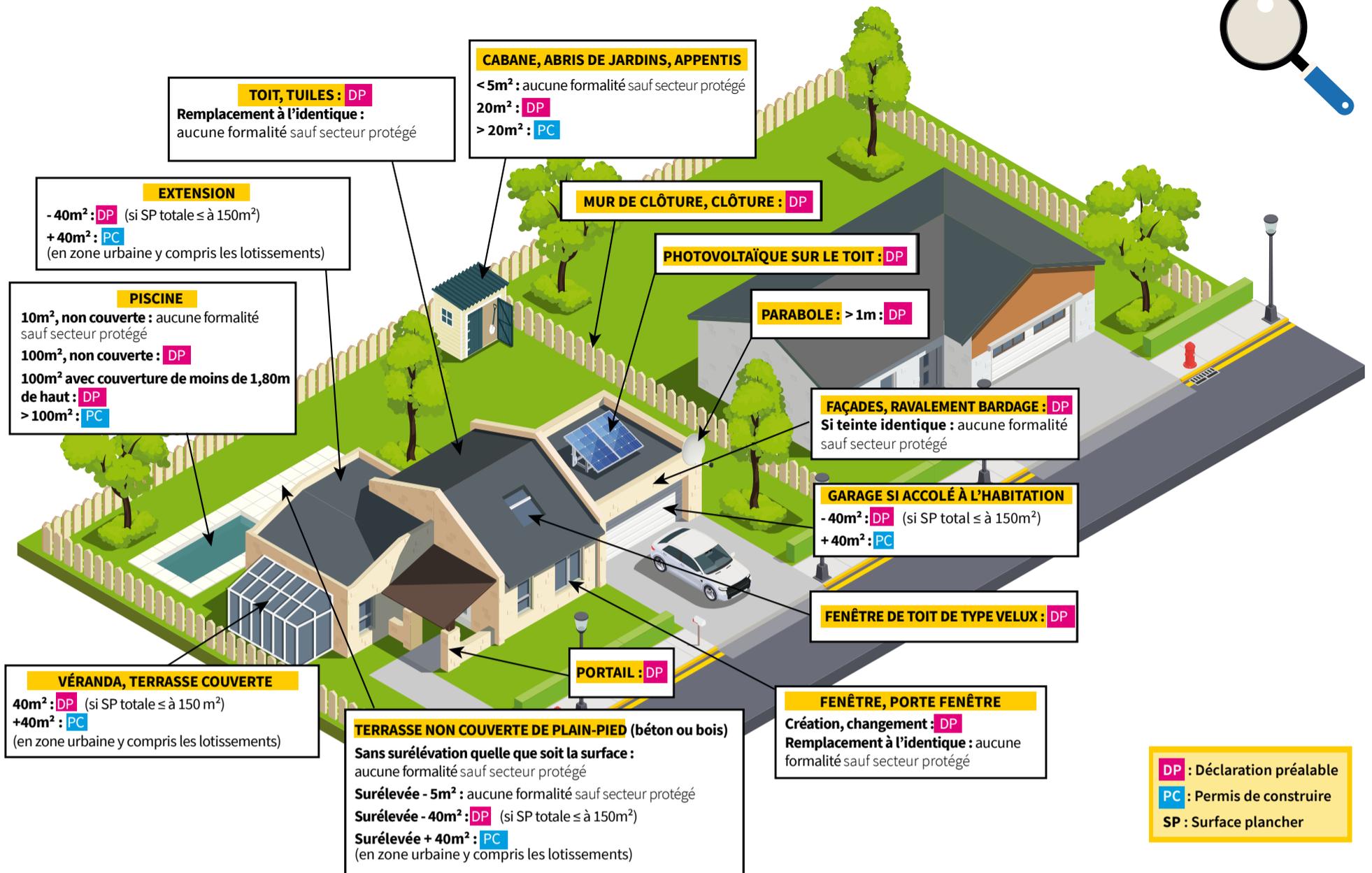
Mariages

Sami ABASSI et Pamela BELLIER ~ Milas RAJCIC et Marina MILOSAVLJEVIC ~ Cyril LOUVET et Fabienne AURIBAUT ~
Vincent MOLINES et Stéphanie GRANGERAY ~ Mathieu MOUREAUX et Magali GIMBRET ~ Domingos VAZ ALVES et Isabelle PAGANINI ~
Bruno PHILIPPON et Noémie GILBERT ~ Hamza LAÂSRI et Kawtar OBEÏDI ~ Thomas FLOURE et Taguy LUBANZADIO-TEKA ~ Elias ELOUARZAOU
et Chaïma ESSABID ~ Alex FORCANO et Nadège DALLEAU ~ Erwin SCHMITT et Charlotte GOUSSOT ~ Ludovic GOURDET et Nelly PIERRE ~
Florian AGIER et Joane DIETLIN-AURIL ~ Benjamin PÉREZ et Marie-Charlotte CROS ~ Nicolas LECOMTE et Claire GROSSEY ~ Jean MUNDABI
FALA et Isabelle KUEMATUKANGA ~ Moussa COULIBALY et Laetitia AMIABLE ~ Yann-Vari GUILLARD et Cintia ALVES PIMENTA ~ Eddy VIRGINIE
et Guylène MARCELIN ~ Jean-François CHARRIÈRE et Marcelle LASSERRE ~ Antoine HERIAUD et Mathilde THIRION

Décès

Goulven PENNEC – Gilberte BOBANT – Hazel LASCoux – Alec BIZIEN – André GERNEZ – René MICHEL – Jean-Marie LEGUAY – Maria GIL GIL –
Van Dinh NGUYEN – Marie LAPORTE – Simone BLIN – Daniel CLAUSSE – Claudine TRAISNEL – Michel RIVIÈRE – Joseph BOURBON – Liliane LACROIX –
Jean-Pierre GOUNEAU – Jacqueline ORLIAC – Claude LE MEUR – Daniel LATHUILIÈRE – Irma FASSOLATO – Claire SALVAUDON – Léone PODKOVA
– Lucie BOSCHERO – Irène LUGRIS VIEITES – Chantal KACI – Marie LEFEBVRE – Lionel THIERRY – Helyett DIRAT – Françoise PONS – Geneviève
GRANGER – Lucien CHARBONNIER – Alain SZPAK – Michel RATAZZI – Diaby DOUCOURE – Sylviane LE SAULNIER – Philippe PROVOT

POUR Y VOIR CLAIR DANS VOS AUTORISATIONS D'URBANISME...



Attention cependant, certains travaux sont autorisés par la loi mais peuvent être restreints par votre règlement d'ASL (Association Syndicale Libre) ou votre syndic. Pensez à vous rapprocher de votre ASL, si votre quartier en possède une, avant toute démarche.

VOUS AVEZ OBTENU UNE AUTORISATION D'URBANISME ET MAINTENANT ON VOUS PARLE DE **DOC - DAACT** MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

La **DOC** - Déclaration d'Ouverture de Chantier (cerfa 13407)

Ce formulaire doit être déposé en mairie dans les trois ans qui suivent la délivrance de votre permis de construire et/ou d'aménager.

Il a deux objectifs :

- Informer les services municipaux du début effectif des travaux ;
- Déclencher la prise d'effet des polices d'assurances obligatoires souscrites : Dommage-Ouvrage et Garantie décennale.

À défaut, votre assureur peut refuser une prise en charge éventuelle.

La **DAACT** - Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (cerfa 13408)

Après la réalisation des travaux autorisés par l'obtention d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire/aménager ou permis de démolir, le dépôt obligatoire de la DAACT engage la responsabilité du titulaire sur l'achèvement du chantier et la conformité de la construction.

Cette déclaration :

- Fait courir un délai d'un an au terme duquel plus aucune contestation ne sera possible,
- Déclenche un délai de trois mois afin de permettre aux services communaux de réaliser une visite de conformité.

Ce délai est porté à 5 mois si le bien est situé dans un secteur Monument Historique ou en Site Patrimonial Remarquable.

La conformité de vos travaux

Si, passé ce délai de trois (ou cinq) mois à compter du dépôt en mairie de la DAACT, les services communaux n'ont pas effectué de visite de récolement, vous devez demander, par courrier adressé au Maire, une attestation de non-contestation de conformité.

Tous les documents d'urbanisme relatifs à votre bien doivent être CONSERVÉS précieusement et transmis lors des ventes successives.

NOUVEAUTÉ DE RENTRÉE

En parallèle du dépôt de la DAACT en mairie, **vous devez, dans les 90 jours, envoyer à la Direction Générale des Finances Publiques, le formulaire H1 dûment renseigné** afin que les services de l'Etat puissent mettre à jour l'évolution de votre logement.

Cette démarche vous évitera des complications certaines le jour où vous souhaitez vendre votre bien.

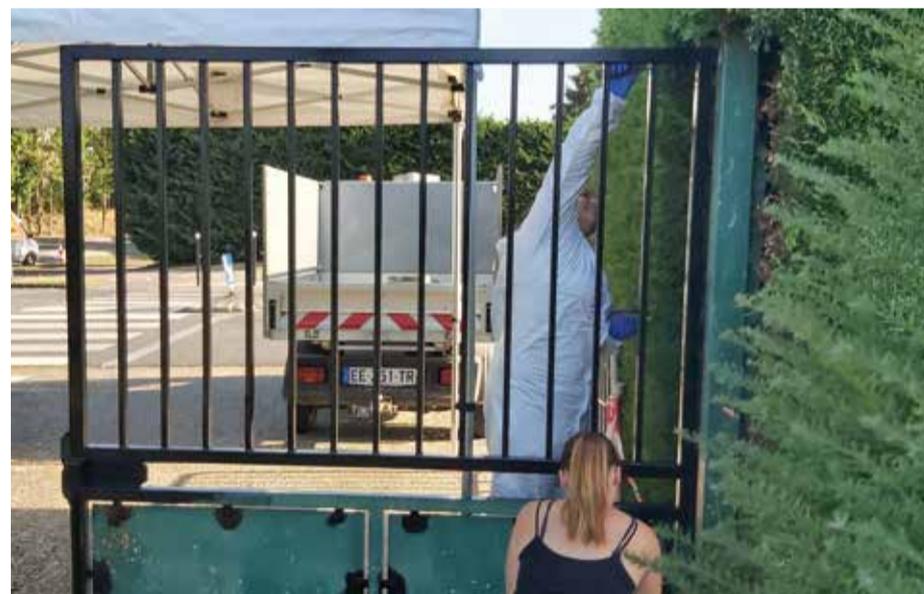
Un petit tour d'horizon des travaux d'été

Comme chaque année, les écoles se refont une beauté pour la rentrée : décapage et mise en cire de toutes les classes et salles d'activités, nettoyage du mobilier (tables, chaises, etc), et ce du 8 juillet au 31 août. Nos agents d'entretien bichonnent les écoles pour que nos enfants s'y sentent bien, merci à toute l'équipe !



Mais l'été est également l'occasion de plus gros travaux sur les groupes scolaires, avec notamment cette année :

- Mise en peinture des toilettes du petit bâtiment et de deux classes. Condamnation de la chaudière à fioul et mise en place d'une chaudière gaz à condensation aux prés-hauts élémentaire,
- Réfection partielle des enrobés de la cour et installation d'un nouveau tableau numérique à Champ Dolent maternelle,
- Réfection des sanitaires extérieurs et mise en place d'un écran numérique interactif à Champ Dolent élémentaire,
- Reprise de l'étanchéité du hall d'entrée à la Croix-Verte maternelle
- Et vérifications règlementaires de certaines installations (Gaz, électricité, aire de jeux, ramonages, etc.) dans toutes les écoles.



Depuis bientôt 20 ans, la ville embauche chaque été des jeunes de la ville ou des environs dans le cadre de son dispositif jobs d'été.

Cela permet à ces jeunes une approche du monde du travail, l'apprentissage du fonctionnement d'une commune au travers des services techniques, dont les compétences sont multiples, tout en gagnant de quoi réaliser leurs projets d'études ou d'été.

Encadrés par nos agents, nos saisonniers travaillent dans une ambiance agréable au bien commun.

Au programme de cette année pour nos saisonniers : fabrication et installation de plateaux de bois et désherbage du patio pour l'espace Victor Hugo, nettoyage du tunnel du collège, marquage au sol des entrées de squares, nettoyage du patio aux prés-hauts maternelle, nettoyage du panneau d'affichage et peinture des portails du cimetière.

Nous nous félicitons chaque année du sérieux et de l'implication de ces jeunes et "l'édition 2022" n'y a pas fait exception.

Tous nos remerciements à Capucine, Elliot, Emma, Enzo, Mathis, Noah, Paloma et Sarah.



Point sur les renards en Essonne



Le renard, autrefois classé comme nuisible, n'est désormais plus considéré comme un risque sanitaire depuis 2021. En France, la rage du renard a été officiellement éliminée en 2001, suite à la décision du conseil d'État.

Il n'est donc plus possible d'avoir recours au piégeage ou aux autorisations de tir pour réguler sa population.

Par conséquent, la prévention reste le meilleur moyen pour se protéger d'éventuelles conséquences liées à la présence de cette espèce, par exemple bien clôturer les zones sensibles en enterrant le grillage.

D'un point de vue sanitaire, le renard transmet l'échinococcose alvéolaire, c'est ce que l'on appelle la "maladie du renard". Pour l'éviter, il est recommandé de **ne pas manger des baies qui poussent au ras du sol** et qui peuvent être infectées.

La Direction Départementale de la Protection des Populations recommande quant à elle **une bonne hygiène des mains, voire le port de gants, après manipulation d'animaux potentiellement porteurs de parasites**, carnivores domestiques compris.

Les renards sont même considérés comme utiles à plusieurs titres :

- Ils s'autorégulent, ce qui évite leur surpopulation.
- Ils sont le principal prédateur du campagnol or ce petit rongeur détruit les récoltes.
- Ils nettoient les charognes et régulent la faune en éliminant les individus malades ou inadaptés.
- Le dernier argument plus récemment découvert et qui intéresse fortement notre région c'est la lutte contre la maladie de Lyme. Les renards nous débarrassent des rongeurs qui véhiculent cette maladie transmise par les tiques.

La mairie recherche
des agents recenseurs



Recensement
de la population **2022**

Des chiffres aujourd'hui
pour construire demain



Le recensement de la population se déroulera en **janvier et février 2023**. La mairie recherche à ce titre des agents recenseurs.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à **déposer un CV avec une lettre de motivation en mairie**, au service des Affaires Générales, **avant fin novembre 2022**.

VENTE DE CALENDRIERS : ATTENTION AUX ARNAQUES

Des personnes peu scrupuleuses profitent de la générosité des habitants pour vendre des calendriers en se faisant passer pour des agents de la société OURRY qui collecte les déchets sur la commune (ordures ménagères, emballages, déchets verts et encombrants).

Les agents se présenteront à votre domicile munis d'une carte professionnelle et en tenue de travail (vert et jaune) floquée au nom de la société OURRY.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Corbeil-Essonnes (ASPCE) a lancé sa campagne 2022 depuis le 22 octobre dernier.

Afin d'éviter toute usurpation d'identité, sachez que :

- Les agents seront vêtus de la tenue réglementaire (bleu marine avec liseré rouge, rangers, etc) et, suivant les conditions météorologiques, parka orange ou bleu marine avec liseré rouge au niveau de la poitrine.
- Ils auront soit une carte professionnelle, soit une carte de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France ou, à défaut, une fiche de paie (en fonction de leur ancienneté).
- Ils seront également équipés d'un carnet à souche « Amicale des Sapeurs-Pompiers de Corbeil-Essonnes » (ASPCE) pour délivrer un reçu à chaque vente de calendrier.

Noter également que La Poste a commencé sa distribution depuis le 29 octobre.

Nous ne manquerons pas de vous informer, sur le site de la ville des dates de campagnes de la société OURRY, dès que nous en serons informés.



LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES PRIORITÉS

En appui de la gendarmerie, nouvellement implantée sur la commune, la Police Municipale de Saint-Germain-lès-Corbeil est au contact permanent de la population, de jour comme en soirée, sillonnant la ville, sans répit, en voiture, en vélo ou à pied, aux fins d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique (respect des arrêtés municipaux, sollicitations des administrés et des services de la mairie dans les domaines du stationnement, de la circulation, des aménagements de l'espace public et des incivilités comme le bruit, etc.)

Depuis le début du mandat, la municipalité n'a pas hésité à doter sa Police Municipale de moyens pour lui permettre d'exercer ses missions avec plus d'efficacité et de réactivité, se traduisant par :



- La construction d'un poste de police, situé en cœur de ville, avec cette préoccupation majeure de veiller à accueillir dignement les habitants, d'où le soin apporté à l'esthétisme architectural du bâtiment et à l'aménagement de l'accueil, se voulant convivial, avec la présence d'un agent en permanence pendant les heures d'ouverture au public.

En raison de son implantation, les portes du poste de police sont souvent poussées par les saint-germinois et étonnement par de très nombreux habitants des communes avoisinantes, pour un conseil, un souci, un objet perdu ou trouvé, une main courante et également pour trouver une oreille attentive .

- Le choix audacieux d'un effectif de 9 policiers municipaux et de 2 agents de surveillance de la voie publique, placés sous la responsabilité conjointe du Maire et d'un chef de la Police Municipale, alors même que la norme recommande un policier municipal par tranche de 1000 habitants. Ceci permet une plus grande amplitude de surveillance du territoire : du lundi au vendredi de 07h45 à 23h30 et le samedi de 10h30 à 20h00.

- Le déploiement de 24 caméras de vidéo-protection. Depuis juin 2022, 21 caméras supplémentaires sont opérationnelles, assurant ainsi une couverture plus importante du territoire, aux fins de protéger les bâtiments communaux, de renforcer la sécurité des déplacements en voiture ou à pied, dissuader des auteurs de troubles d'agir ...

L'implantation de la gendarmerie sur la commune permet non seulement une meilleure coopération, notamment pour les échanges d'informations et des opérations communes de sécurité, mais également une répartition plus cohérente des rôles. Ainsi, la Police Municipale assure la sécurisation des manifestations municipales, libérant ainsi du temps aux forces étatique pour d'autres missions.



Pour renforcer l'image des policiers municipaux, malheureusement trop associée au caractère répressif dû à leurs fonctions, la sensibilisation est au cœur des préoccupations du Maire et de ses adjoints, préférant le prisme d'une police de proximité, de prévention et effectivement de protection.

C'est ainsi que depuis cette année, en association avec l'éducation nationale, les policiers municipaux vont à la rencontre de nos jeunes saint-germinois pour leur permettre d'avoir un autre regard, en mettant en place, avec l'aide notamment de l'Education Nationale, des actions telles que le permis piéton et vélo.

Mais, il faut reconnaître que dès leur prise de fonction au matin, leur seule présence aux abords des écoles suffit à faire ralentir certains conducteurs trop hâtifs de rejoindre leur travail, alors même qu'il en va de la sécurité des enfants. En assurant une patrouille continue jusque tard dans la soirée, le sentiment de sécurité et de tranquillité publique règne depuis au sein de notre ville, même si des incivilités encore trop nombreuses persistent.

LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

- **Police de proximité** : connaissance du territoire communal et de ses administrés, présence accrue sur la voie publique, sécurisation des écoles, protection des commerces, prévention routière, ...
- **Police de la circulation** : stationnements irréguliers, stationnements gênants, contrôle de vitesse.
- **Pouvoirs de police du Maire** : suivi de l'hygiène, lutte contre le logement insalubre, arrêtés municipaux.
- **Police de l'environnement** : lutte contre les dépôts sauvages, l'affichage sauvage, les véhicules ventouses et épaves, ...
- **Médiation** : troubles de voisinage, tapages, violences conjugales et familiales
- **Police secours** : assistance à personne, vol, rixe, accident de la circulation, ivresse sur la voie publique, ...
- **Opération Tranquillité Vacances** : pendant les périodes de vacances scolaires, dans le cadre de leurs patrouilles, les agents portent une attention particulière aux habitations inoccupées, à la demande des résidents.



La Palm de Dubaï

Venez découvrir dans une ambiance cosy l'univers des parfums de Dubaï.



Des marques de référence et aux grands noms de la parfumerie orientale et occidentale, des brumes parfumées qui vous laisseront un délicat voile parfumé sur votre corps ainsi que vos cheveux, des soins corporels et capillaires, des parfums d'intérieur ainsi qu'un bar à parfum prévu en novembre où vous pourrez composer votre senteur idéale ...

**Sabrina vous accueille
au centre commercial de la Croix-Verte
du mardi au samedi de 9h30 à 19h,
le vendredi de 14h30 à 19h.
Tél. : 07 67 78 79 52**



Changement de propriétaire



Depuis le 1^{er} avril, le garage AD situé dans la ZAC de la Pointe Ringale a changé de propriétaire. Messieurs Merwane et Rayane Khaoui vous y accueillent.

**Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h sans interruption.
Avenue de la Pointe Ringale ZAC Saint-Germain,
Tél. : 01 60 75 95 96**



Le Silan se refait une beauté

Venez profiter de la terrasse ou de la salle, entièrement redécorées, pour goûter une cuisine de qualité, dans une ambiance chaleureuse

Au menu, spécialités grecques et kurdes (Kébab, assiette grecque, brochette bœuf ou agneau), sans oublier les plats traditionnels de la cuisine française (entrecôte, bavette, poulet à la crème ou encore burgers maison).

N'oubliez pas de commander le couscous maison, tous les samedis, sur place ou à emporter.



Le meilleur accueil vous sera réservé par le propriétaire des lieux, aussi généreux que sa cuisine et sa sympathique équipe.

**Le SILAN
Ouvert le lundi midi et du mardi au samedi de 10h à 22h sans interruption
Passage des Terrasses - Centre commercial de la Croix-Verte
Tél. : 01 60 75 99 26**

Agence ALLIANZ



Monsieur David TISSEAU, agent général ALLIANZ depuis 11 ans, vous invite à le rencontrer avec sa collaboratrice Mme Gabriela SERABIAN du mardi au samedi (9h30-12h30/14h-18h) au 3 Place de l'Europe à Saint-Germain-lès-Corbeil, afin d'échanger sur vos projets : automobile, habitation, santé, prévoyance, épargne, professionnel et particulier.
Tél. : 01 60 89 04 04.



PLACE DU MARCHÉ



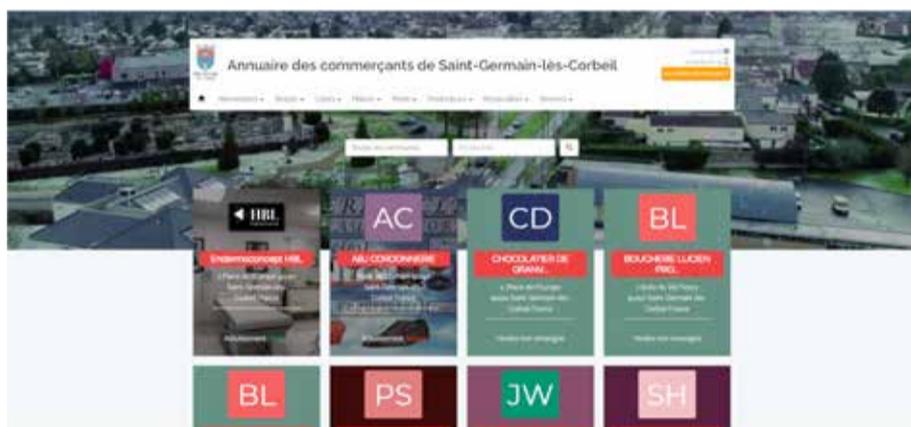
Afin de soutenir les commerces de notre ville et de leur donner plus de visibilité, la commune a créé un espace entièrement dédié à nos commerçants sur la plateforme de la société Yepform, la place du marché numérique, directement accessible depuis le site de la ville, dans l'onglet économie/emploi, rubrique "commerces"

Il vous est désormais possible d'accéder à tous les renseignements de vos commerçants : coordonnées, horaires, offres du moment, etc.

Pour cela, il vous suffit de cliquer sur le nom du commerce recherché.

Découvrez des produits locaux en circuit court pour un commerce éthique, équitable... et local ! Profitez des bons plans, des bonnes affaires près de chez vous.

<https://app.yepform.com/live/Annuaire-du-Commerce-de-Saint-Germain-les-Corbeil>



SOCIAL / SENIORS

Grainothèque, le bon geste du jardinier

Notre grainothèque, installée à l'espace Victor Hugo, a remporté un franc succès. Vous avez été nombreux à y choisir les graines dont vous aviez besoin pour fleurir votre environnement.

Basée sur le principe du troc, nous vous invitons durant tout l'automne, à récupérer vos graines de fleurs, de légumes et d'arbustes. Faites-les sécher. Puis, mettez-les dans des sachets. Notez le nom sur les sachets et venez les déposer dans les tiroirs prévus de la grainothèque.

La grainothèque fonctionnera si, à votre tour, vous contribuez à cet échange. Plus nous aurons de variétés, plus le troc sera intéressant.

Vous avez 65 ans en 2022 ?

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au fichier des seniors.



L'inscription se fait après la date anniversaire, en téléchargeant le bulletin d'inscription, à partir du site de la ville, onglet "solidarités", rubrique "seniors" ou en contactant le CCAS.

Vous pourrez ainsi être informé de toutes les actualités seniors.

Contact : 01 69 89 70 74 ou ccas@sglc.fr



1^{er}
Mai

Un brin de muguet pour nos seniors

Le CCAS a remis le traditionnel brin de muguet aux pensionnaires de la maison de retraite. A cette occasion, le service jeunesse et le conseil municipal des jeunes ont adressé des cartes qu'ils ont confectionnées pour rétablir le lien intergénérationnel initialisé au début du premier confinement."



9
Juin

Visite de Rouen



Belle journée à Rouen pour les Seniors ! Après avoir navigué au fil de la Seine pour découvrir l'histoire du port, ils avaient rendez-vous dans le centre historique pour apprécier, au cours d'une promenade pédestre : la Cathédrale Notre-Dame, l'église Saint-Maclou, le Gros Horloge, l'église Jeanne d'Arc et la place du vieux marché.



Permanence écoute emploi un coup de pouce à la recherche d'emploi

Vous souhaitez être écouté, accompagné et conseillé dans votre recherche d'emploi, le pôle action sociale vous propose des entretiens individuels sur rendez-vous.



La vocation de cette permanence est d'informer et de conseiller les personnes en recherche d'emploi et de les aider au rebond professionnel par un accompagnement personnalisé.

La permanence écoute emploi réunit des accompagnants d'horizons professionnels divers, qui aideront les demandeurs d'emploi à mettre au point leur plan d'action (définition du projet, rédaction du CV, méthode de contacts... en leur procurant un suivi et un soutien tout au long de leur recherche.

Vous souhaitez être orienté, évoquer et conforter vos projets, bénéficier d'une écoute et de conseils éclairés, contactez le CCAS au : 01 69 89 70 74 ou ccas@sglc.fr

11

Juin

Essonne verte, Essonne propre



Plus d'une quarantaine de participants se sont mobilisés le samedi 11 juin dernier au matin, venus en famille ou entre amis pour participer à cette opération citoyenne. Une belle matinée de rencontre et de sensibilisation à la protection de l'environnement, dans une ambiance conviviale.



Encore de (trop) nombreux déchets de toutes sortes ramassés cette année grâce aux bénévoles.

Un immense merci à la Société des Eaux de l'Essonne, au Département et plus particulièrement au Domaine de Montauger, ainsi qu'à la direction et au personnel de la Fontaine Médicis, aux seniors, aux familles, à l'association "les couturières solidaires", aux élus du CMJ et aux élus du conseil municipal qui ont participé activement et avec le sourire à la préservation de notre cadre de vie. BRAVO !



Sortie seniors et familles à Cabourg

Le mardi 12 juillet dernier, le CCAS a organisé la traditionnelle journée à la mer pour les familles et les seniors. Cette année, c'est à Cabourg que le CCAS a choisi d'emmener ces vacanciers d'une journée, pour un moment de détente et de partage, très apprécié de tous. Voici quelques uns des dessins, mots de remerciements et poème que nous avons reçus. Vous pourrez tous les découvrir dans les albums photos dédiés à cette belle journée, sur le site internet de la ville.

12

Juill.

Vous avez dit CABOURG ? 12 07 22 ?

Allô, à l'eau

C... C'est comme un parfum d'été que l'on goûte mieux si on se lève tôt !

A.. Ah ! Cet Air de vacances ... pourquoi ?
Parce que Cabourg rime avec amour pour petits et grands ..

B ... comme Bonheur sur la plage au sable doré, dans la mer avec ses vagues et ses coquillages, avec ses mouettes rieuses, ses voiliers colorés, ses tentes rayées.

O... Oh ! Mais où est Marcel Proust ? Ses écrits sont restés, son charme est retrouvé, le temps n'est pas perdu...

U ... comme Unité des styles ,
villas aux façades et toitures non codifiées et pourtant si harmonieuses,

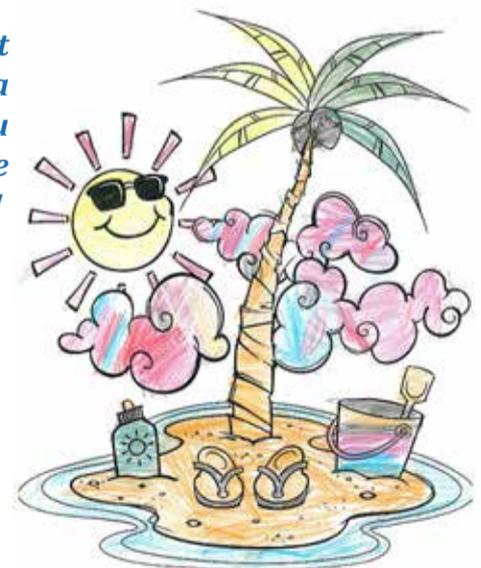
R ... ou Raconte-moi tout ce Romantisme de la Belle Epoque,
en longeant la promenade préservée ,

G Grand Motel et Casino !
Ils sont là, ils vous attendent pour la prochaine visite, avec le petit train ?

Ballade revitalisante !

Oui, Merci aux organisateurs de cette sortie
pour les 30 enfants et autant d'adultes

Cette journée à Cabourg était incroyable, la ville est magnifique et la plage est incroyable, il y avait un peu d'activité et si c'était à refaire, je le referai sans hésiter. Merci beaucoup !



*Merci beaucoup pour ce voyage !
Si c'était à refaire, je le referais.
Merci infiniment...
De la part d'Henriette*

*Merci à la mairie de Saint-Germain
pour cette belle journée à Cabourg.
La plage était magnifique, l'eau était
rafraîchissante et le sable très doux.*

Boum des CM2

17
Juin



Remise des dictionnaires aux élèves de CM2



Prés-Hauts

Champ-Dolent

Croix-Verte

23, 27
& 30
Juin



Spectacle de **Noël** des enfants



Le rêve magique
de et avec Julien MOREAU

De 5 à 99 ans
Spectacle de magie

"Excellent spectacle [...] Un spectacle qui a plu aux grands et petits et qui s'est déroulé dans la bonne humeur"
L'éclaireur

www.julienmoreau.fr

**Dimanche 11 décembre
16h / Salle des fêtes**

NAISSANCE D'UNE AMITIÉ AVEC LA VILLE DE KILKENNY



13
Sept.

Afin de renouer des échanges avec une ville de langue anglaise, la ville de Saint-Germain-lès-Corbeil a signé, le mardi 13 septembre dernier, une charte d'amitié avec l'association Twilight Community Group de la belle ville de Kilkenny, en Irlande.

Pour l'occasion, Monsieur le Maire, Yann Pétel, le président de l'association «Les amis du jumelage», Monsieur Sylvain Séjourné, la Consule de l'ambassade d'Irlande, Madame Eimear Ryan-Charleton et les représentants du «Twilight Community Group» de Kilkenny, Messieurs Murty Brennan et Stephen Mungovan ont officialisé dans une ambiance cordiale ce nouveau lien d'amitié par la signature d'une charte.

De beaux projets d'échanges en perspective !



Espace
Victor Hugo

EXPOSITION SUR LA ROUTE

Samedi 3 déc. 
Vernissage
12h

Exposition
du 2 déc. 2022
au 2 janv. 2023

Société d'Art
de Corbeil-Essonnes

Abonnez-vous à notre Facebook 
Société d'Art de Corbeil-Essonnes
www.societedart-corbeil.fr

Renseignements : 01 69 89 62 53 ou accueil.culture@sglc.fr



Saint-Germain
lès-Corbeil

Saint-Germain-lès-Corbeil

BUDGET COMMUNAL, ON VOUS EXPLIQUE TOUT

Vote chaque année avant le 31 mars par le Conseil municipal, **le budget d'une commune traduit la politique menée par le Maire et sa municipalité pour assurer des services publics de qualité**, répondant aux compétences dévolues par la loi (éducation, sécurité, cadre de vie, logement, habitation, action sociale, eau, assainissement, ...).

Plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal (8 M €) ne fonctionne pas comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties. Il résulte d'un judicieux équilibre comptable entre :

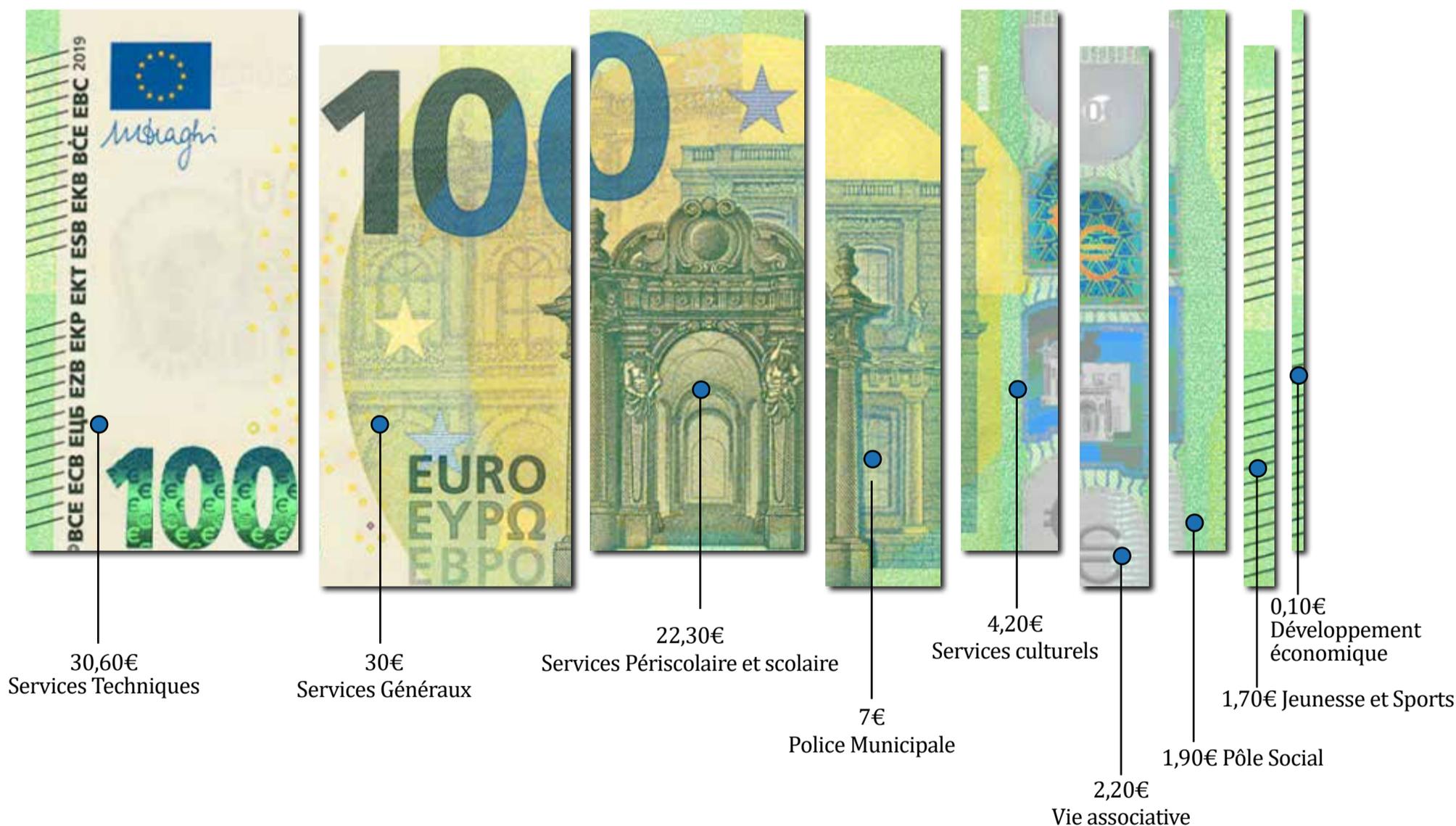
I/ Une section de fonctionnement, correspondant aux actes de gestion courante de la collectivité :

a) En recette (8 M €), le produit de la fiscalité (taxe foncière, taxe d'habitation jusqu'en 2023, ...), des dotations versées par l'Etat dans le cadre des compétences transférées, et de l'exploitation du domaine (location d'espace public, ...) et des services publics locaux (écoles, cantines, centre de loisirs ou espace jeunesse, équipements culturels et sportifs, état civil, élection, cimetière).

b) En dépense (7,5 M €), les frais de personnel, les dépenses de gestion courantes (nettoyage, maintenance, dépenses énergétiques, ...), les subventions versées aux associations locales ou autres établissements publics, les intérêts de la dette.



Pour 100€ dépensés, la commune consacre



L'excédent ainsi dégagé (500 K €), c'est-à-dire la différence entre les recettes (8M €) et les dépenses (7,5M €), constitue la capacité d'autofinancement de la commune, lui permettant alors de financer les opérations lourdes (acquisition foncière ou immobilière, construction d'équipements, grosses réparations, ...).

II/ Une section d'investissement, comprenant toutes les opérations susmentionnées, venant valoriser le patrimoine de la commune :

a) En recette, le produit de l'autofinancement (500 K €), des aides financières versées par les partenaires institutionnel (Europe, Etat, Région Ile de France, Département de l'Essonne, Grand Paris Sud Agglomération, ...), des ventes de terrains ou d'immeubles, des emprunts contractés pour financer ces opérations.

b) En dépense, le coût des travaux, grosses réparations, acquisitions et le remboursement du capital des emprunts.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES (8M €)

Frais de personnel (4,2 M €)

Transferts versés (1M €)

Fournitures
Services extérieurs
Administration générale } (2,8M €)

Intérêts de la dette

Épargne brute (500K €)

RECETTES (8M €)

Recettes fiscales (6,6 M €)

Dotations de l'État (0,6 M €)

Produits de l'exploitation du
domaine (0,8 M €)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement en capital
de la dette (300K €/an)

Acquisitions et travaux

Subventions versées

RECETTES

Subventions et dotations

Produits de cession

Emprunts nouveaux

Excédent

Épargne brute (500K €)

Vous l'aurez certainement compris. Plus l'autofinancement est important, plus la commune a la possibilité d'investir et d'enrichir notre patrimoine pour mieux vous accueillir au sein de services publics performants, et d'accroître notre attractivité, tant à l'égard des populations nouvelles que vis-à-vis d'opérateurs économiques cherchant à s'implanter.

Pour autant, il faut bien avoir à l'esprit que cet autofinancement vient rembourser le capital de la dette (2/3), puis avec le solde, financer les investissements nouveaux, qui seront susceptibles de générer des frais de fonctionnement.

A titre d'illustration, en 2020, la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil a repris la maîtrise en partie de l'espace culturel Victor Hugo et de la salle des fêtes, jusqu'alors gérés par l'agglomération Grand Paris Sud, ne répondant plus à la vision de l'intérêt communautaire partagée par les 23 communes.

Fin 2021, la police municipale a intégré ses nouveaux locaux, implantés au cœur de ville, pour assurer une prévention et une sécurité publique de proximité.

Tout début juillet 2022, pour remplacer le gymnase RACOT désormais fermé au public, la commune a inauguré un nouvel équipement sportif, plus spacieux, répondant aux nouvelles normes pour accueillir les groupes scolaires, le tissu associatif et les compétitions sportives, plus performant sur le plan énergétique.

Ces investissements ont vu le jour sans augmentation d'impôts, la municipalité préférant se séparer de ses superficies de plancher ou foncières devenues inutiles, en les cédant aux plus offrants, pour permettre la construction de nouveaux logements, dont certains sociaux afin de répondre aux obligations légales prévues depuis 2001 par la loi SRU, ou tout simplement accueillir prochainement de nouveaux services publics, comme par exemple la Maison médicale.

Toutefois, malgré son budget de 8 millions d'euros, comme pour tous les Français, la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil doit faire face à la hausse des prix de l'énergie (de x2 à x4 d'ici 2025), de l'électricité, du carburant, et tout simplement de l'inflation, y compris pour les dépenses consacrées à nos cantines ... sans pour autant bénéficier des mesures gouvernementales pour en limiter les incidences, contrairement à certaines entreprises du secteur privé.

Sans oublier l'impact financier généré par la crise sanitaire, notamment en mettant en place à deux reprises un centre de vaccination et de dépistage ou en réorganisant les services pour permettre l'accueil de nos enfants ou des usagers dans les meilleures conditions mais aussi en appliquant des règles imposées par l'Education Nationale qui ont entraîné une présence de fonctionnaires plus importante.

La commune déplore également une baisse de ses ressources avec :

- la disparition progressive du produit de la taxe d'habitation d'ici 2023, faisant certes l'objet de compensation, mais sur laquelle la municipalité n'a plus aucune emprise pour pouvoir moduler le montant, non indexé de surcroît ;
- les baisses progressives des dotations de l'Etat, lesquelles n'existeront plus d'ici 2 ans, alors même que la commune va continuer à assurer des compétences en son nom (état civil, enfance, mariage, décès, sécurité publique, éducation, ...). Pour mieux comprendre, il y a 10 ans, la collectivité percevait 1 million d'euros de l'Etat par an pour l'exercice de ces compétences. En 2022, la commune n'a perçu que 240 000 euros.

D'autres réformes sont en cours pour amenuiser les recettes des collectivités : la révision des bases locatives pour calculer la taxe foncière économique, susceptible de faire perdre à la commune d'ici l'année prochaine 150 000 euros de recettes, le transfert de tout ou partie de la taxe d'aménagement à l'agglomération.

Tous ces coûts et ces baisses de recettes financières s'additionnent depuis de nombreuses années pour la municipalité. Une gestion rigoureuse de nos deniers publics s'avère malheureusement désormais insuffisante, sans impacter le fonctionnement des services municipaux ou même l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, qui sont chers à la population saint-germinoise.

Fort de ce contexte économique, renforcé par la crise internationale en Ukraine ou la pandémie qui s'est abattue sur nos territoires depuis mars 2020, sous l'impulsion de leur maire, les élus saint-germinoise ont décidé unanimement, lors du conseil municipal d'avril, une hausse de 10% de la taxe foncière, permettant de générer une augmentation de recettes de 400 000 euros, laquelle devrait permettre, associée à la maîtrise des dépenses publiques, de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant pour continuer à améliorer le patrimoine existant, notamment en achevant l'isolation des écoles, ou à réaliser de nouveaux aménagements sous la mandature (stade de football et de rugby, street-workout, aménagements de voirie, ...) ou équipements.

Pour autant, malgré cette augmentation d'impôt, la commune doit persévérer dans ses efforts de maîtrise de la dépense publique, quitte à devoir revoir le modèle économique de certains services publics ou tout simplement à actualiser la tarification de certains services.

Pourquoi ma taxe foncière a évolué de plus de 10 % ?



Plusieurs facteurs sont intervenus :

-> la taxe foncière se calcule ainsi : base imposable * taux (voté par la commune et l'agglomération Grand Paris Sud de manière indépendante)

-> la base d'imposition, correspondant à un loyer annuel théorique. Elle est :

- évaluée par l'État en fonction de la nature de vos biens, de leur superficie, leur composition, agrégée éventuellement des nouveaux aménagements,

- indexée chaque année par le Parlement, dans le cadre de la loi de finances. Cette indexation varie généralement de 0,2%. Or, pour l'année 2022, la loi de finances du 31 décembre 2021 a fait évoluer cette base de 3,5%.

-> la commune a bel et bien augmenté son taux d'imposition de 10%, en passant d'un taux de 32,58% à 35,82%.

-> l'agglomération Grand Paris Sud, confrontée aux mêmes difficultés financières (perte de recettes, augmentation des charges, ...) a augmenté sensiblement son taux de 0,279% à 1,13%, ainsi que la taxe sur les ordures ménagères (+13%, de 8,66% à 9,79%), en mettant en place la taxe GEMAPI (0,519%)

| DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX) | | | | | | | | |
|------------------------|--------------|--|----------------------|------------------|-----------------|------------------------|----------------|-----------------------|
| Identifiant | Droit | Désignation et adresse | | | | | | |
| PBBNG | PROPRIETAIRE | COM COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL | | | | | | |
| | | Commune | Syndicat de communes | Intercommunalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
| | | 32,58 % | % | 0,279 % | 0,625 % | 8,66 % | % | |
| | | 35,82 % | % | 1,13 % | 0,574 % | 9,79 % | 0,519 % | |
| | | Adresse 6 AV DU GOLF | | | | | | |
| | | 34858 | | 33691 | 33691 | 32257 | 33691 | |
| | | 12486 | | 381 | 195 | 3158 | 175 | |
| | | 11774 | | 365 | 175 | 3050 | 175 | 15539 |
| | | Adresse | | | | | | |
| | | Base | | | | | | |
| | | Cotisation | | | | | | |
| | | Cotisation lissée | | | | | | |
| | | 10335 | | 73 | 185 | 2628 | - | |
| | | 11774 | | 365 | 175 | 3050 | 175 | 15539 |
| | | +13.92 % | % | +400.00 % | -5.41 % | +16.06 % | - % | |

Taux communal +10%

Taux GPS aggro +300%

Taux voté pour le Grand Paris

Taux pour la Taxe ordures ménagères perçue par GPS aggro

Taux voté par GPS aggro suite au transfert de compétence

Propriétés bâties

La Commune ajuste la température de ses bâtiments

Avec la hausse des prix de l'électricité et du gaz, comme tout à chacun, la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil va devoir s'adapter. Toutefois, contrairement aux ménages, elle ne bénéficie pas d'un bouclier tarifaire, lui permettant de contrer cette inflation tarifaire. Ainsi, le montant de ses factures énergétiques risque d'être multiplié par 2, voire par 3, passant ainsi d'une dépense annuelle en 2023 de 200 à 400 000 euros (ou 600 000 euros dans le cas d'un scénario pessimiste), pesant à hauteur de 5% sur le budget communal, réduisant d'autant sa capacité à investir pour l'avenir.

Parmi les pistes d'économie, l'ajustement de température sur l'ensemble des bâtiments publics, y compris dans les écoles, semble être une solution pertinente. En effet, selon l'ADEME, toute baisse d'1°C représente une économie de 7% sur la facture. L'objectif de la commune est d'atteindre les seuils réglementaires fixés à 19°C en période d'ouverture au public et de 15°C en dehors de ces heures.

La période de chauffe est également une piste sérieuse, permettant de faire face à cette crise : chaque semaine gagnée représente une économie de 8000 euros, voire 16 000 euros en raison de cette inflation tarifaire. D'habitude, les bâtiments sont chauffés à compter du 15 octobre jusqu'à la fin mars. Cette tradition perdura certainement pour les écoles, en fonction des conditions climatiques. Il n'en est rien pour les autres bâtiments communaux, qui ne seront chauffés qu'après les vacances de la Toussaint, voire plus tard.

Depuis plusieurs années, la municipalité mène une campagne de travaux d'isolation sur l'ensemble de ses bâtiments, avec une priorité sur les groupes scolaires. Ce programme perdure et continue à se déployer, notamment avec des modifications en cours et à venir sur les systèmes de chauffage, quitte à les remplacer par des systèmes plus performants et moins énergivores. Malgré ce contexte, la commune va concentrer ses efforts sur des investissements plus éco-responsables, notamment l'isolation des toitures des groupes scolaires. La municipalité profitera à cette occasion de porter sa réflexion sur la possibilité d'y réaliser des investissements en photovoltaïque pour alimenter notamment une partie des consommations d'eau potable ou d'éclairage.

Comprenant les difficultés que de telles mesures vont avoir sur la vie des enfants fréquentant nos groupes scolaires, ou du tissu associatif utilisant les différents équipements mis à leur disposition, ou tout simplement tout administré qui viendra accomplir des démarches administratives, soyez toutefois assurés que si vous ressentez une certaine fraîcheur dans nos équipements municipaux, l'accueil qui vous sera réservé par la municipalité et les services municipaux sera toujours aussi chaleureux.



©REUTERS-Joni Narva

VIE PRATIQUE

Systeme d'information sur les Armes (SIA)

Depuis le 8 février 2022, les détenteurs d'armes (chasse, tir sportif, etc) ont l'obligation de créer un compte personnel dans le SIA pour toutes leurs démarches relatives à la détention d'armes.

Vous trouverez sur le site internet de la ville deux fiches explicatives sur la création de ce compte et sur la marche à suivre pour procéder à cette création.

Renseignez-vous et créez votre compte sur : sia.interieur.gouv.fr



Chasseur
Licencié
Non licencié
Collectionneur
Métier & Association



Jardinage et bricolage : modification des horaires réglementaires

La réglementation des travaux de jardinage et de bricolage a été modifiée dernièrement notamment concernant les horaires d'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins motorisés.

L'article 7-3 de l'arrêté 72-2022 du 14 juin 2022 précise ces horaires d'utilisation à savoir :

- **Les jours ouvrés** (du lundi au vendredi) : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- **Les samedis** : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- **Dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h



VISITE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNESSE AU SÉNAT



Le mercredi 21 septembre dernier, les élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus au Sénat pour une visite des lieux qui leur a permis de découvrir cet endroit d'exception.

Ils ont ainsi eu le privilège d'assister à une séance publique, afin de mieux appréhender ce processus démocratique et poser toutes leurs questions à la Sénatrice de l'Essonne, Madame Laure Darcos qui leur a fait l'amitié d'un entretien prolongé.



CULTURE

Concert des ensembles à l'église

3

Avril

Comme chaque année, le concert « Ensemble(s) en musique », RDV devenu incontournable où nos jeunes musiciens donnent à leur travail la plus belle finalité, faire partager leur passion.



Spectacle scolaire « Pierre et le loup » Cie l'atelier de l'orage

Tous les élèves des CP, CE1, et CE2 des 3 écoles Saint-Germinoises ont été accueillis à l'Espace Victor Hugo pour ces représentations scolaires du spectacle « Pierre et le loup » par la Cie L'Atelier de l'Orage.



4/5

Avril



SALON DU LIVRE

Rencontres d'auteurs dans les écoles et au collège



Laurent BEGUE à Champ-Dolent élémentaire



Laurent MALOT au collège



Antoine BLOCIER à Prés-Hauts élémentaires

C'est sous un soleil généreux que l'édition 2022 du salon du livre a accueilli un peu plus de 200 visiteurs venus à la rencontre d'auteurs et d'illustrateurs. De nombreuses animations ont été proposées pour les petits comme pour les grands. Un souffle d'alchimie le temps d'une journée. Un grand merci à tous nos partenaires : le Département, l'Agglomération Grand Paris Sud, la médiathèque Victor Hugo, la librairie Christine CHAUVELIN de Corbeil-Essonnes, l'association Lire et faire Lire.

Le jour du salon

14
Mai



Inauguration par Monsieur le Maire en présence de l'artiste illustratrice Nadia BERZ, du service culturel et de la médiathèque



Spectacle scolaire « Pince-moi, je rêve » Cie Ouragane

Séquence émotion à l'école la Croix-Verte maternelle – Rencontre d'une artiste danseuse et sa marionnette avec les enfants des petites, moyennes et grandes sections maternelles.



17
Mai

Atelier artistique et vernissage de l'expo « Universum »



L'artiste Bernard-Jacques BRISSON, en présence de Monsieur le Maire et de Madame BINEAU, samedi 17 septembre à l'espace Victor Hugo.

17
Sept.



ACTUS CULTURELLES

NOVEMBRE

Du 9 au 24 novembre

Exposition
« Métamorphoses excentriques »
NANACHA
Espace Victor Hugo

Mercredi 16 novembre
Spectacle/performance « Fragile »
Cie Entre les fils
15h30 – Espace Victor Hugo

Dimanche 20 novembre
Concert « Destinations »
Florian LAROUSSE
17h – Espace Victor Hugo

DÉCEMBRE

Du 2 décembre au 2 janvier

Exposition « Sur la route »
Société d'Art de Corbeil
Vernissage – 12h
Espace Victor Hugo

Samedi 3 décembre
Atelier artistique
Plasticienne Isabelle GUIOT
10h/12h – Espace Victor Hugo

Dimanche 4 décembre
Concert « Pas que en noir et blanc »
Tatiana ASSENS
17h – Ecole de musique

FÊTE DU

21/22

Mai

L'édition 2022 du **cross des 1000 pattes** a comptabilisé 232 coureurs de la petite section de maternelle au CM2 et 25 binômes pour les "run and bike".



Plus de 400 familles étaient présentes pour cette nouvelle édition du **Famillathlon**. Elles ont pu partager de beaux moments sportifs et festifs avec les nombreuses associations : basket, handball, GRS, danse, badminton, taekwondo, boxe française, cyclisme... Mais aussi découvrir d'autres pratiques comme le disco golf, le tchoukball, les arts du cirques et bien d'autres...

La Croix Rouge proposait un atelier d'initiation aux premiers secours et le comité départemental de handisport de l'Essonne était également présent.

Nos partenaires

Cross des 1000 pattes : Le CIC Saint-Germain-lès-Corbeil et M. Durand, son directeur, pour les trophées, le magasin AUCHAN Saint-Germain-lès-Corbeil pour la dotation alimentaire, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes et les enseignants et les parents bénévoles

Famillathlon : Seine Essonne Basket Ball, Handball club Val de Seine, Seine Essonne GRS, Happy Feet Compagnie, Twirling club Saint-Germain-lès-Corbeil, Club de Badminton Seine Essonne, Association Saint-Germinoise de Taekwondo, Rugby club de Saintry, Volleyclub de Saint-Pierre-du-Perray, ASCE Cyclisme de Corbeil-Essonnes, As Corbeil-Essonnes Savate Boxe Française, Le comité départemental de Handisport, la Croix-Rouge française et les animateurs du centre de loisirs de Saint-Germain-lès-Corbeil.



PORT

Un grand merci à tous et... rendez-vous en 2023 !!

École Municipale des Sports (EMS)

Encadrées par des éducateurs sportifs, les séances de l'EMS s'adressent aux enfants de Saint-Germain-lès-Corbeil et des communes environnantes, depuis la petite section de maternelle jusqu'au CP. Elles permettent ainsi à un grand nombre d'enfants de découvrir différents sports et de prendre goût à la pratique sportive.



Une séance par semaine pour chaque classe d'âge est organisée, ainsi que des événements en fin de périodes. Toutes les activités physiques et sportives sont abordées de façon ludique et adaptées aux caractéristiques des publics rencontrés : gymnastique, athlétisme, sports collectifs, activités artistiques, roule et glisse, orientation...

Renseignements et inscriptions : sport@sglc.fr

LES MERCREDIS
DU SERVICE JEUNESSE 15h-17h

Ouvert aux 11-17 ans

Inscris-toi les mercredis après-midi, en période scolaire, au service jeunesse pour des sorties et des animations !

Le Service Municipal Jeunesse organise pour les 11-17 ans, des animations culturelles, pédagogiques et des activités de loisirs, des ateliers culinaires, culturels ou artistiques, karaoké, activités sportives et bien d'autres surprises...

Espace jeunes, de 11 à 17 ans
pour échanger, jouer, travailler...

ESPACE
JEUNES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 15H À 18H
AU SERVICE JEUNESSE

Le Service Jeunesse a 20 ans



Le Service Municipal Jeunesse, mieux connu des jeunes Saint-Germinoises sous l'acronyme SMJ, a fêté ses 20 ans comme il se doit, le samedi 24 septembre dernier à la salle des fêtes. Danse, Karaoké,

Et, à en juger par les remerciements des jeunes et par les photos, l'ambiance était au rendez-vous !



24
Sept.



Retour sur le 7^e salon de la photo

15/16
Oct.

Les 15 et 16 octobre derniers, se tenait la 7^{ème} édition du Salon de la Photographie organisé par la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil en partenariat avec l'ADAC (Association pour le Développement des Arts et de la Culture). Cette année le thème du salon était "l'Humanisme", et ce sujet était représenté avec talent par notre invité d'honneur Claude BRETEAU.

Lors de ces deux journées, les nombreux visiteurs ont pu rencontrer pas moins de 57 photographes, professionnels ou amateurs. Les sujets photographiques proposés par ces artistes étaient aussi divers que passionnants : abstrait, portraits, paysages, photographie animalière, etc... Tous présentaient des styles bien différents et propres à chacun.

Les élèves des écoles élémentaires de la commune ont également pu bénéficier d'une visite approfondie dans le courant de la semaine précédant le salon.

La ville adresse ses sincères remerciements à Jacqueline BERTHIER-PERROUTIN, Présidente de l'ADAC et Jacky Berthier pour leur remarquable travail et leur investissement, ainsi qu'à nos fidèles partenaires : Le Conseil Départemental de l'Essonne, Madame la Députée de l'Essonne, Marie GUÉVENOUX, le Géant des Beaux-Arts et l'Union Régionale - Fédération Photographique de France pour leur soutien renouvelé à chaque édition.



Les photographes récompensés :

Invité d'honneur
M. Claude BRETEAU

Prix de l'Assemblée Nationale
Yanick BURGUND

Prix du Conseil Départemental
Petryk RIVET

Prix de la municipalité
Colette BOUCAND

Prix de l'ADAC
Patrick HERCKEL

Prix du Géant des Beaux-Arts
Isabelle FERRAND

Prix de l'Union Régional - Fédération Photographique de France
Sophie PANAGET



Happy feet compagnie



Pour sa deuxième année l'association Happy Feet Compagnie s'agrandit et se diversifie ! Nous avons la joie d'accueillir 2 nouvelles professeures et de nouvelles disciplines.

Kaylisy, nouvelle venue, dispense des cours de Dancehall, les jeudis au tout nouveau gymnase d'Almeida, à 18h30 pour les 9/12 ans et à 19h30 pour les Ados/Adultes (Dès 13 ans).

Les amateurs de Modern'Jazz ne seront pas en reste avec Nadège, notre danseuse pro tout droit venue des Pays Bas pour transmettre cette danse qui lui est chère. Tout le monde est le bienvenu, dès 4 ans, le mercredi à l'espace culturel et associatif Victor Hugo (E.C.A) avec, à 15h les 9/11 ans, à 16h les 4/5 ans, à 17h les 6/8 ans et à 18h dès 12 ans.

Les cours de Mélanie sont toujours là et avec encore plus de créneaux ! Parmi les nouveautés :

*les cours de fusion, le lundi au gymnase Michaël d'Almeida, s'ouvrent aux 6/8 ans à 17h30, aux ados (12/14 ans) à 19h30 et aux ados/adultes à 20h30 dès 14 ans.

*le bollywood s'élargit aux 6/8 ans, le mardi à 17h30 à l'E.C.A

*le retour des cours de danse seniors, une danse adaptée mais néanmoins moderne, à 16h30, le mardi à l'E.C.A.

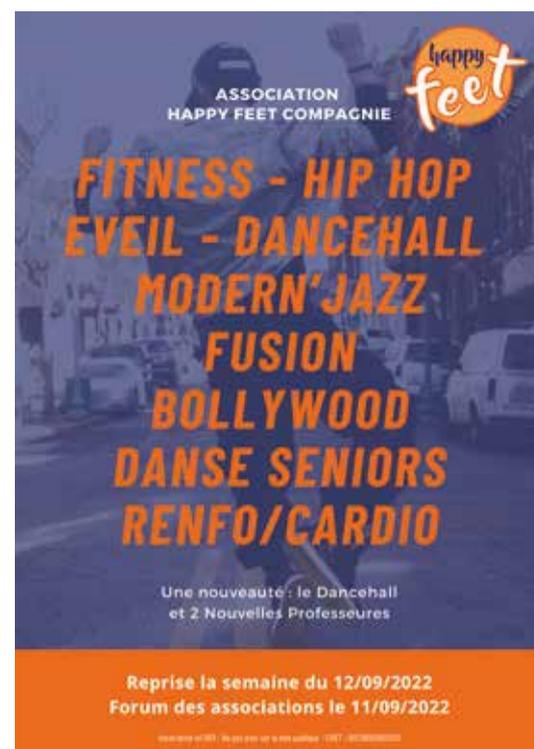
*les cours de Hip Hop accueillent toujours à partir de 7 ans, jusqu'aux adultes, le mardi à l'E.C.A.



Pour les passionnés de fitness ou tout simplement pour ceux qui souhaitent bouger le matin, nos professeurs Célia et Mathieu, vous proposent le forfait fitness avec pas moins de 8 cours par semaine sur 4 jours à l'E.C.A. Ou, pour les lève-tard, il y a un cours de renfo/cardio au gymnase Michaël d'Almeida, le vendredi à 19h15 avec Célia.

Bien sûr, nous ne vous avons parlé que des nouveautés, notre planning complet est consultable sur notre site internet !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : www.happyfeetcompagnie.fr et/ou suivez nous sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram ou youtube "happyfeetcompagnie".



Taekwondo pour tous

Le taekwondo est un art martial coréen qui allie deux composantes essentielles : le combat et la technique dont la pratique permet d'aiguiser ses réflexes, d'améliorer sa coordination et sa souplesse, de prendre confiance en soi, d'évacuer les tensions et de canaliser son énergie. Les grades jalonnent la vie du taekwondoïste et permettent de valider les progrès réalisés.

Le club de Saint-Germain appartient à l'école de la Vague Bleue qui regroupe une vingtaine de clubs de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Ainsi les adhérents peuvent participer aux cours des autres clubs et rencontrer régulièrement d'autres pratiquants lors des différentes manifestations organisées au sein de l'école (stages, compétitions, passages de grade ...)

C'est dans ce cadre que l'association de Saint-Germain a organisé en novembre dernier un stage de perfectionnement qui a accueilli plus d'une centaine de participants de tous âges, de la ceinture blanche au 6^{ème} DAN.

Les cours des sections Enfants (7 à 13 ans) et Adultes (14 ans et plus) sont dispensés par des professeurs diplômés. A la rentrée, l'association Saint-Germinoise de taekwondo ouvrira une **section Baby Taekwondo destinée aux plus petits** (4 à 6 ans) afin qu'ils puissent développer, grâce à des activités ludiques en relation avec cet art martial, motricité, coordination, respect, ...

C'est donc un club dynamique qui accueillera petits et grands pour découvrir et pratiquer le taekwondo dans une ambiance conviviale.



TKD ASSOCIATION SAINT GERMINOISE DE TAEKWONDO
S' GERMAIN LES CORBEIL

BABY-TAEKWONDO

Enfants 4 – 6 ans

Des activités ludiques pour développer
motricité,
équilibre,
agilité,
réflexes,
respect,
coordination,
maîtrise de soi ...

NOUVEAU



2 cours d'essai gratuits

CLUB AFFILIÉ FFTDA LABEL QUALITE

Mercredi 16h30 - 17h15
COSEC Av. Charles De Gaulle
Saint Germain les Corbeil
Contact : asgtdk@free.fr

Club affilié
FÉDÉRATION ARTS MARTIAUX AUTONOMES

Stage organisé en novembre 2021 à Saint-Germain-lès-Corbeil

Association des Arts Martiaux de Yang Taiji de l'Essonne (AAMYTE)

LE TAI CHI CHUAN

Le Tai Chi Chuan est un art martial chinois basé sur la philosophie du yin et du yang.

Il est dit interne, car il ne s'appuie pas sur l'usage de la force, mais sur le relâchement, la tranquillité, la sérénité.

Sa forme est constituée d'un enchaînement de mouvements dont l'exécution est lente, continue et fluide. Il met en œuvre toutes les articulations, renforce muscles et tendons, améliore la souplesse, l'équilibre, la coordination, la concentration et la mémoire.

Il stimule et régule la circulation de l'énergie vitale. (Qi ou Chi).

En nous faisant prendre conscience des tensions, le Tai Chi Chuan permet de les éliminer.

C'est un anti-stress qui tonifie et équilibre le système nerveux. Il développe en nous stabilité, conscience de son schéma corporel, confiance en soi et assurance.

Chacun peut le pratiquer comme un art de vivre !



CONTACT

Président : Leong Po Alain

Tél : 06 13 02 67 73

E-mail : aamyte.sglc@gmail.com

Adresse postale : 1, Place Victor Hugo,
91250 Saint Germain-lès-Corbeil



HORAIRES ET LIEUX DE PRATIQUE À SAINT GERMAIN-LÈS-CORBEIL

De septembre à juin

Au COSEC, avenue Charles de Gaulle
Lundi : 19h30 / 22h00 (avancés)
19h30 / 21h00 (débutants)

Au gymnase Mickaël d'Almeida, chemin de Brie
Samedi : 10h00 / 12h00 (débutants)
10h00 / 12h00 (avancés)

Le Tennis Club de Saint-Germain-lès-Corbeil

Que cette saison 2022 fut belle, tout d'abord en terme d'équipement, le T.C Saint-Germain a remis à neuf tous ses courts extérieurs en effectuant un démaillage et une peinture sur les 8 courts en béton poreux. Ensuite en terme de licenciés et d'adhérents. En effet nous avons continué notre croissance avec 400 adhérents sur la saison, soit une croissance de plus de 8% cette saison. Il est à noter que cette croissance est particulièrement réalisée par : les femmes (+23%) d'adhérentes au club et cette tendance semble de nouveau se confirmer cette année.

Du point de vue sportif, et ces résultats sont le fruit des entraînements de qualité délivrés par notre équipe pédagogique, il est difficile d'espérer mieux :

Chez les jeunes :

- 13/14 ans Filles : 1^{ère} Division : Championnes de l'Essonne
- 11/12 ans Garçons : 1^{ère} Division : Finaliste du Championnat de l'Essonne
- 9/10 ans Filles : 1^{ère} Division : 3^{ème} du Championnat de l'Essonne
- 9/10 ans Garçons : 1^{ère} Division : Champions de l'Essonne

Chez les Adultes :

- L'équipe N°1 Filles Seniors : Termine 3^{ème} de sa poule en pré-Nationale – Maintient en pré-nationale pour la saison 2023
- L'équipe N°1 Hommes Seniors : Gagne sa poule de Nationale 2 et monte en Nationale 1 en 2023
- L'équipe N°2 Hommes Seniors : Championne de l'Essonne de 1^{ère} division Départementale – Monte en Pré-Nationale en 2023
- L'équipe N°3 Hommes Seniors : 1/2 Finaliste du Championnat de l'Essonne de 2^{ème} division Départementale – Monte en 1^{ère} division en 2023
- L'équipe N°4 Hommes Seniors : Finaliste du Championnat de l'Essonne de 4^{ème} division Départementale – Monte en 3^{ème} division en 2023
- L'équipe Hommes Seniors+35ans : Gagne sa poule de pré-Nationale, elle est éliminée en 1/4 de finale du championnat IDF. Qualifiée en Championnat de France, elle est éliminée en 1/32^{ème} de finale.

Concernant nos deux espoirs français sur le circuit international :

- Titouan DROGUET a fait son entrée dans le Top 400 mondial avec une place de 346^{ème} aujourd'hui. En pleine ascension il reste sur une victoire, une finale et une 1/2 finale lors de ses 3 derniers tournois ITF et ATP.
- Aubane DROGUET est actuellement classée N°842 mondiale – elle a décidé de combiner le circuit WTA tout en reprenant ses études cette année.

Mais le Tennis Club, c'est aussi :

- Une équipe pédagogique compétente qui accueille chaque semaine plus de 200 enfants à l'école de Tennis du TCSG dans des groupes réduits (6 enfants en moyenne) leur permettant une progression rapide pour jouer avec leurs copains ou avec les parents.
- 200 adultes bénéficiant de formules de jeux libre ou en cours collectifs

Grâce à ses résultats ainsi qu'aux 5 jeunes détectés et entraînés au Comité de l'Essonne, le TCSG a été classé « CLUB FORMATEUR ÉLITE » par le Comité de l'Essonne. Ouvert tous les jours de 8h à 22h, vous serez à même de choisir vous-même les heures auxquelles vous pratiquez votre activité physique. Vous pourrez également profiter des cours collectifs ou particuliers dispensés par nos entraîneurs diplômés d'état : Eric BORY, Frédéric COLLOMBEL et Julien MARIE.

Pour tout renseignement appeler le 01 60 75 08 87 ou consultez le site du club : www.club.fft.fr/tcsg91

Solidaires sans frontières

Ce dont l'Afrique a besoin, c'est qu'on l'aide à se passer de l'aide

Solidaires Sans Frontières poursuit sa coopération avec la ville d'Otola au Bénin.

En 2021 :

- la pandémie n'a pas affecté notre activité au Bénin. 2 attelages ont pu être financés ainsi que 5 métiers à tisser destinés à des jeunes filles formées au tissage.

En 2022 :

- 2 nouveaux attelages de culture et 2 machines de transformation des productions agricoles seront remis aux nouveaux bénéficiaires dans le courant du 1^{er} semestre 2022.
- Nous allons également financer une machine à broder et 2 machines à coudre manuelles dans les villages isolés.

Tout en poursuivant notre aide pour le développement agricole et l'alimentation des habitants de la région, nous souhaitons apporter à plus de femmes ou de jeunes filles la possibilité d'être plus autonomes et considérées dans leur communauté.



Christian Caron



France badminton jeunes 2022

Clap de fin de ces championnats de France jeunes 2022 et c'est avec joie que le club a le plaisir de vous annoncer que 6 médailles dont 4 titres de champions de France ont été décernés à nos jeunes joueurs !

- Tom en SH Cadet
- Tom et Elsa JACOB (badminton Club de Fos) une nouvelle fois champion de France en DM Cadet
- Tom et Nico en DH Cadet
- Erwann et son partenaire Dinesh CARNOT (Ermont badminton) en DH Cadet
- Erwann et sa partenaire Clémence GAUDEREAU (Badminton club OULLINS) en DM Cadet

Bravo à tous les médaillés pour leur parcours et félicitations aussi à nos 4 jeunes qui participaient pour la première fois à des championnats de France:

- Sasha s'inclinera en finale des qualifications
- Mila fera un très beau parcours puisqu'elle accédera au tableau principal et s'inclinera en huitième de finale
- Isaac et Naïm s'inclineront sur le premier tour des qualifications après un match rempli de frustration

Le club félicite tous les joueurs sélectionnés pour leur détermination lors des entraînements, pour les objectifs qu'ils se donnent ainsi que pour leurs comportements sur et en dehors du terrain.

Bravo aussi à toute l'équipe dirigeante et tous les supporters sans qui tout ça ne serait pas possible !

« des tonnes d'émotion avec 5 grammes de plumes »

Pour cette nouvelle saison : Les informations sont disponibles sur notre site www.cbse.fr



Association Mieux-Être



L'Association Mieux-Être vous propose à l'espace Victor Hugo de Saint-Germain-lès-Corbeil ses cours (yoga, méthode Feldenkrais, sophrologie) et ateliers du samedi, en approfondissement des pratiques.

Les inscriptions aux cours et ateliers sont encore possibles.

Tous les renseignements peuvent être trouvés sur notre site : <https://associationmieuxetre.weebly.com/> ou en nous adressant un mail : ame.stgermainlescorbeil@gmail.com



Seine-Essonne Basket Ball

EXCEED YOUR LIMITS

Ces mots furent souvent entendus par nos jeunes stagiaires de la part des coachs américains durant le stage US CAMP France, qui s'est déroulé du 2 au 6 mai au gymnase du Coudray-Montceaux.

Cette semaine fut intense, physiquement et oralement dû à l'écoute des consignes en anglais, pour nos jeunes.

Mais grâce à leur persévérance et aux conseils des coachs Derrick et Stephen, la progression de leur technicité a été clairement constatée en fin de semaine.

Ce stage à peine terminé certains nous demandaient déjà la date du prochain. Rendez-vous cette nouvelle saison !



SUIVEZ-NOUS SUR

Facebook : @SeineEssonneBasketBallSEBB

Instagram : seineessonnebasketball

Internet : www.seineessonne-basketball.fr

Contact : 06 30 35 56 23 / seineessonnebasketball@gmail.com

La Musique Autrement



Fort de son succès lors de la saison passée, La Musique Autrement est heureuse de vous retrouver à l'espace culturel et associatif Victor Hugo pour une nouvelle année musicale !

Trois activités vous sont proposées : « Chant pour Tous ! », « Chorale pour Tous ! » et « Guitare pour Tous ! », avec toujours les concerts trimestriels ouverts au public.



Concert du 2 juillet 2022 à la salle des fêtes
crédit photo ©La Musique Autrement

Si vous avez envie de nouveaux défis personnels, jouer et chanter sur scène, apprendre ou vous perfectionner dans la mise en place instrumentale, la technique vocale et la bonne attitude scénique, prendre votre place dans un groupe, gérer votre stress en public, alors La Musique Autrement vous accompagnera dans vos attentes avec pédagogie, professionnalisme et bonne humeur !

Rendez-vous au prochain concert - placé cette fois-ci sous le signe du rock - le samedi 10 décembre à 20h30 à l'espace culturel et associatif Victor Hugo (1, place Victor Hugo). Pour toute information, visitez notre site web en scannant le QR code en haut de cet article ou en vous rendant à l'adresse <http://musiqueautrement.free.fr>

Nouveau !! Tennis de table

Venez pratiquer le tennis de table dans une ambiance conviviale.

Nous vous accueillons, dès l'âge de 10 ans, pour jouer en loisir ou en compétition par équipe.

Pour plus d'informations :

• site : <https://tt-sgc.fr>

• mail : tennisdetablesglc@gmail.com



Cette rubrique, réservée aux groupes représentés au Conseil Municipal, est placée sous l'entière responsabilité de chaque liste. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.

Le Groupe des élus majoritaires

Le nucléaire, un mal nécessaire ?

Nous constatons au quotidien une forte augmentation du coût de nos consommations énergétiques. Le « bouclier tarifaire » nous protège au regard des situations catastrophiques vécues par les ménages de nombreux pays européens et du reste du monde, mais il n'en demeure pas moins que nous sommes nombreux à être contraints à restreindre nos dépenses quotidiennes pour ne pas être en situation bancaire difficile.

Cette protection dont nous bénéficions en France a toutefois un coût très important, évalué à environ 24 milliards d'euros sans compter les mesures prises en septembre pour prolonger et étendre le bouclier tarifaire. A titre de comparaison cela représente environ la moitié du budget consacré à l'Education Nationale. Cette politique de protection est financée par des emprunts nouveaux qui nous permettent de lisser temporellement le coût de l'explosion des prix énergétiques mais il nous faut bien comprendre qu'il ne s'agit nullement « d'argent magique ». Espérons que les discussions et négociations en cours au niveau européen nous permettront de bénéficier rapidement de modèles énergétiques moins dépendants de pays tiers, mais nous aurons tout de même toujours besoin de gaz et de pétrole dans les futures décennies.

Le bouclier tarifaire visant à protéger les citoyens ne s'applique toutefois pas au même niveau pour les entreprises et les collectivités publiques. A ce titre la consommation énergétique de notre commune s'accroît d'environ 200% ! Il nous faudra d'une manière ou d'une autre financer ces dépenses nouvelles. Les entreprises et les collectivités publiques s'engagent dans des plans d'économie d'énergie pour cette raison.

Des économies nécessaires estimées à 10% pour l'Europe. Même si les augmentations tarifaires sont beaucoup plus restreintes pour les citoyens, nous avons un intérêt collectif à limiter nos consommations cet hiver. Une trop forte consommation ne ferait qu'accroître le risque de manque d'énergie disponible et favoriserait des ruptures d'approvisionnements. Il serait illusoire de penser que tout le monde fera passer l'intérêt collectif avant son bien-être personnel, mais si nous sommes 60, 70 ou 80% à le faire, nous devrions traverser l'hiver sans trop de risques.

Avec le recul nous pouvons constater que dans le passé nous n'avons pas correctement évalué les risques futurs. Nous savons que les énergies fossiles à émission de gaz à effet de serre ont un impact environnemental très élevé, mais nous savons et savions que les réserves de ces énergies étaient aussi en diminution. Quelles que soient les nouvelles réserves que nous trouverons, un jour arrivera où nous n'en disposerons plus ou que très peu. Notamment dans les pays non producteurs. Malgré cela nous nous sommes engagés dans un chemin risqué de désengagement de notre filière nucléaire.

Le cheminement amenant à cette situation était avant tout basé sur la peur liée au nucléaire, ainsi que sur la croyance ou l'espoir qu'il était possible de créer une filière de production énergétique renouvelable, sans émission de gaz à effets de serre et sans risques, susceptible de se substituer au pétrole, au gaz et au charbon. La science nous démontre toutefois qu'il n'est pas possible, du moins pour plusieurs décennies à venir, de réussir à se passer totalement des combustibles fossiles

et des émissions de gaz à effet de serre. Si nous le faisons, c'est notre modèle de société, notre modèle social, notre modèle éducatif et médical qui seront fortement altérés à l'instar des pays très peu consommateurs d'énergie. L'objectif européen est d'arriver en 2050 à une neutralité carbone. Pour atteindre cet objectif et renforcer notre indépendance énergétique, nous redécouvrons que la filière nucléaire a certainement un rôle important à jouer au niveau national et européen.

Les erreurs du passé, même compréhensibles au regard de l'opinion publique, ne sont malheureusement pas faciles à rattraper. Un plan important d'investissements dans le nucléaire a été lancé, mais nous devons aujourd'hui payer le manque de maintenance de nos centrales dont un nombre trop important est actuellement à l'arrêt, payer notre désengagement relatif dans des projets de recherche porteurs mais abandonnés ou ayant pris du retard, payer le désengagement des jeunes chercheurs et ingénieurs vis-à-vis de la filière nucléaire. Aujourd'hui les investissements portent dans de nombreux pays sur des projets d'avenir susceptibles de réduire encore plus les risques liés au nucléaire et à la gestion des déchets.

Espérons que nos investissements futurs nous permettront de bénéficier d'un mix énergétique sécurisé, fiable, pilotable et à impact neutre sur le climat. Mais soyons persuadés que cela ne se fera pas uniquement à partir de décisions politiques. En tant que citoyens nous avons aussi par nos choix de consommation et de vie une responsabilité importante quant à notre avenir commun.

Yannick LE GOUELLEC
Conseiller municipal

Les élus de l'opposition

*Le groupe « Saint-Germain village »
n'a pas souhaité communiquer de texte pour ce numéro.*

Trouver une pharmacie de garde

Journées des dimanches et jours fériés. Sous réserve de changement. Le soir, à l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police (Corbeil-Essonnes) ou s'adresser à la gendarmerie (le 17). Pour connaître la liste complète des pharmacies de garde la journée des dimanches et des jours fériés, rendez-vous sur le site web : monpharmacien-idf.fr

Dimanche 20/11/2022

PHARMACIE ALIQUOT
15 RUE DU COMMERCE
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
09 64 32 29 45

Dimanche 27/11/2022

GRANDE PHARMACIE DU MOUSSEAU
CC PARC DE MOUSSEAU
91000 EVRY-COURCOURONNES
01 60 77 33 95

Dimanche 04/12/2022

GRANDE PHARMACIE EVRY II
C.CIAL EVRY 2 - RUE DU TEMPS DE VIVRE
91000 EVRY-COURCOURONNES
01 60 77 29 50

Dimanche 11/12/2022

PHARMACIE DU VILLAGE
48 RUE DE PARIS 91090 LISSES
01 64 97 62 74

Dimanche 18/12/2022

PHARMACIE DE L'EGLISE
26 RUE DE PARIS
91100 CORBEIL ESSONNES
01 64 96 97 36

Dimanche 25/12/2022

PHARMACIE TOUBOUL
3 RUE DES GRÈS
91800 BRUNOY
01 60 46 02 77

Dimanche 01/01/2023

PHARMACIE DECLERT
124 RTE DE MELUN
91250 SAINTRY-SUR-SEINE
01 69 89 30 20

Dimanche 08/01/2023

PHARMACIE DES AUNETTES
2 PL DES AUNETTES
91000 EVRY-COURCOURONNES
01 60 78 08 07

Dimanche 15/01/2023

PHARMACIE DE LA MAIRIE
15 PL GALIGNANI
91100 CORBEIL ESSONNES
01 64 96 01 21

Dimanche 22/01/2023

PHARMACIE DE PERIGNY
1 BIS PL BOECOURT
94520 PERIGNY SUR YERRES
01 45 98 66 47

Dimanche 29/01/2023

PHARMACIE DES ECRIVAINS
3 R COURTELINE
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
01 43 89 02 50

NUMÉROS D'URGENCE

| | |
|--|----------------|
| Samu | 15 |
| Samu social | 115 |
| Centre anti-poison | 01 40 05 48 48 |
| SOS médecins* | 0 826 88 91 91 |
| Service de garde des chirurgiens dentistes | 01 69 21 20 44 |
| Pompiers | 18 |
| Gendarmerie Nationale | 17 |
| Police municipale | 01 69 89 24 74 |
| SOS Amitiés | 01 42 96 26 26 |
| Urgence Sécurité Gaz (GrDF)** | 0 800 47 33 33 |
| Urgence Electricité (Enedis) | 09 72 67 50 91 |
| S.E.E. Dégâts des eaux | 0 810 891 891 |
| Hôpital Sud-Francilien | 01 61 69 61 69 |
| Groupe France Ambulances | 01 60 88 22 22 |

* 0.15€TTC/mn - prix à partir d'un téléphone fixe.
** Appel gratuit depuis un poste fixe

DENTISTES

BEN ADMON Salomon
Route de lieusaint - 01 60 75 54 93
Secrétariat : 01 60 75 11 45
TEXIER Jacques
Place de l'Europe - 01 69 89 06 41

INFIRMIÈRES, SOINS À DOMICILE

BERTRAND-PELETTE Brigitte
et ROUSSAT Floriane
18 square Blaise Cendrars -
01 60 75 69 21 ou 06 89 89 73 29
/ 07 67 67 41 93

KINÉSITHÉRAPEUTES

CORNUAULT Jérémy
et DEKOKER Camille
Avenue Charles de Gaulle
01 60 75 48 79
NEU JAMET Emmanuelle
Allée Val Fleury - 01 60 75 41 81
REBOUTIER Pascale
2 place de l'Europe
01 60 77 67 17 - 06 48 93 10 25

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Mme MOMILCA Ramona Elena
1 place Victor Hugo
01 64 93 27 61

MÉDECIN HOMÉOPATHE

Mme DELVERT Geneviève
1 Allée Val Fleury
01 69 89 09 33

OPTICIEN LUNETIER

M. MARIN Bertrand
Place de l'Europe - 01 69 89 99 29

ORTHOPHONISTES

BAURIN Isabelle
C.C. Croix-Verte
(Av G. Apollinaire) - 01 60 75 69 99
DERILLEUX-BES Laurence
Place de l'Europe
01 60 88 11 50

OSTÉOPATHES

VILLEGAS Guillaume
(Ostéopathe DO)
Allée Val Fleury
06 50 44 92 46

VÉRITÉ Élodie
(Ostéopathe à domicile)
06 03 94 77 43

PÉDICURE - PODOLOGUE

SAMMARITANI Fabienne
Place de l'Europe - 01 69 89 30 19

PHARMACIEN

Pharmacie du centre
Place de l'Europe - 01 69 89 06 16

PSYCHOLOGUES CLINIENNES

AZINCOURT Flavie
C.C. Croix-Verte
(Av G. Apollinaire) - 09 81 08 89 97
VIARDOT Raymonde
Place de l'Europe - 01 60 75 40 50

PSYCHO-PRATICIENNE Développement personnel

SERRE Annie-Chantal
3 bis chemin de Villouvette
06 80 98 46 98
www.anniechantalserre.fr

SOPHROLOGUE

SEVEAU Véronique
21 Avenue Auguste Rodin
09 72 63 29 88 - 06 16 68 76 32

Permanences Mairie

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Il vous reçoit tous les samedis matin de 9 h 30 à 12 h 30. Rendez-vous à prendre au 01 69 89 70 71.

PRUD'HOMME : MONSIEUR ZENTZ

- Les vendredis de 13 h 30 à 17 h sur rendez-vous. Renseignement à l'accueil de la mairie au 01 69 89 70 70.
- Ces consultations sont assurées bénévolement pour les habitants de Saint-Germain-lès-Corbeil.

PERMANENCE ÉCOUTE EMPLOI

Etre écouté, accompagné et conseillé dans sa recherche d'emploi, contacter le C.C.A.S au 01 69 89 70 74.

CONSEILLER JURIDIQUE : MAÎTRE LAURENT

- Suivant les disponibilités de maître Laurent, le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie au plus tard le jeudi après-midi.
- Ces consultations juridiques sont assurées bénévolement pour les habitants de Saint-Germain-lès-Corbeil.
- Les sujets traités sont les suivants : mariage, divorce, successions, adoptions / achat ou vente, location, construction, etc. / fiscalité.

AUTOUR DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

CONTÉE ET LECTURE DE NOËL

Samedi 10 décembre
À 15h30

Médiathèque - Espace Victor Hugo

Renseignements et inscriptions :
01 69 89 62 53 ou accueil.culture@sglc.fr

SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS "LE RÊVE MAGIQUE"

Dimanche 11 décembre
à 16h - Salle des fêtes

Gratuit - sans inscription
Renseignements : 07 62 22 09 92 ou
associations-evenementiel@sglc.fr

REPAS DE NOËL DES SENIORS

Jeudi 15 et vendredi 16 décembre
à 12h 30- Salle des fêtes

Sur inscription au CCAS :
01 69 89 70 74 ou ccas@sglc.fr

OU **RETRAIT DE COLIS** réservé auprès
du CCAS du 5 au 9 décembre 2022

MARCHÉ DE NOËL DES COMMERÇANTS

Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre
Centre commercial Croix-Verte
et Passage des terrasses

VOEUX DU MAIRE AUX SAINT-GERMINOIS

Samedi 14 janvier 2023
À 18h - Salle des fêtes

Mairie : 2 route de Lieusaint - 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil - Tél. : 01 69 89 70 70 / Courriel : contact@sglc.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 15 / 13 h 30 - 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

Site internet de la ville : <https://www.saint-germain-les-corbeil.org>
Facebook : [@sglc91250](https://www.facebook.com/@sglc91250)
Inscription à l'infolettre : communication@sglc.fr